



Suite divorce credit maison

Par **Iolitta**, le **04/12/2017** à **21:47**

bonjour , je suis séparé depuis 2014 ,j'ai quitter ma maison et repris un appartement a ma charge ,mon ex-mari ayant été condamné pour violences conjugales a fait 3 mois de prison suite a une condamnation de 6mois dont 3 avec sursis a sa sortie il est allez habiter a droite et a gauche , sur les papiers de divorce il es notifier que nous devions payer le crédit de la maison par moitié , or depuis juin 2016 , monsieur y habite avec sa nouvelle épouse ...il perçois la moitié du crédit par la caf , et moi je doit payer l'autre moitié ...or moi j'habite dans un appartement auquel je paye mon loyer de 660 euros + la moitié de crédit maison ...rma question es t'il normal que je continue a payer la moitié et que monsieur habite gratuitement ma maison sans rien me devoir , je trouve ma situation anormalrma maison est en vente depuis deux ans que puis je faire ? rmerci

Par **Visiteur**, le **04/12/2017** à **23:04**

Bonjour,rnMonsieur occupe aussi les 50% qui vous appartiennent, il vous doit fonc une indemnité d'occupation.rnVotre acte de divorce ne prévoyait donc rien à ce sujet ?rn